



Feuille d'engagement

* Challenge National Chasseurs de France départemental du Loiret*

le 10 octobre 2026 sur le territoire de la Société de chasse militaire de Cercottes
Rdv à 8h00 sur la commune de Cercottes (45) (itinéraire fléché et cartographié)
(Date limite d'inscription le 04/10/26)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué, pucé et vacciné, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- ☐ - « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés
- ☐ - « Chasserresse » avec Chien d'arrêt
- ☐ - « Chasserresse » avec Chien leueur de gibier
- ☐ - « Chasseur » avec Chien d'arrêt.
- ☐ - « Chasseur » avec Chien leueur de gibier.
- ☐ - « Chasserresse » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialisant**.
- ☐ - « Chasseur » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialisant**.
- ☐ - « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

L'inscription pour la classe « jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés » est gratuite

Montant de l'engagement par chien : **25€**

Prix du repas (offert pour le candidat) accompagnateur: **20€**

Réservations des repas candidat (nbr) :

Réservations des repas accompagnants (nbr) :

Règlement chèque au nom de : **La Journée Saint Hubert**

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces

justificatives à :

Gilles Venot

9, La Mare - 45310 Coinces

Important: Pour les Catégories des "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail..... (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement du Challenge National Chasseurs de France, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :

Attention: Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au **04/10/2026**, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.